

COMPTE RENDU D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Association : Le Zeybu2Claix
Adresse : 1 Allée du souvenir Français
38640 Claix
lezeybu2claix@gmail.com

A Claix, le 20 novembre 2016,

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 6 octobre 2016

Ordre du jour :

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats
2. Désignation du président de séance et du secrétaire de séance
3. Rapport moral 2015-2016 présenté par le président et vote du rapport moral
4. Rapport financier 2015-2016 présenté par le trésorier et approbation des comptes (Quitus au trésorier)
5. Election du CA et du bureau pour l'année 2016-2017
6. Répartition des responsabilités (liste des tâches Annexe 1 du Règlement Intérieur)
7. Point sur les subventions à demander et décision sur la somme à garder en banque en cas d'imprévus
8. Vote du pourcentage du solidaire à reverser sur le compte solidaire suivant besoins et projets de l'association
9. Désignation des produits mis en vente sur le marché
10. Décision sur l'heure d'ouverture de la vente du solidaire le jeudi
11. Point sur les dates des prochains marchés
12. Point sur le fonctionnement des marchés : Réservations sur internet ou papier / Distribution / Paiement
13. Animations à mettre en place avec le CCAS et avec le Zeybu d'Eybens
14. Point Communication / Presse
15. Point sur la mise à jour du site internet
16. Questions diverses
17. Clôture de l'AG

Le 6 octobre 2016, à Claix, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à la Salle du Pic Saint Michel au Relais des Associations, rue de la République, 38640 CLAIX sur convocation écrite faite par le Bureau et le Conseil d'Administration en date du 21 septembre 2016.

1. Émargement de la liste des présents et vérification des mandats

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Les membres de l'association absents ayant demandé à être représentés par un autre membre ont rempli un pouvoir régulier et sont au nombre de 6. (Mandats annexés au présent procès-verbal).

Ladite feuille de présence permet de constater que 6 membres de l'association ont donné pouvoir et 17 membres de l'association sont présents soit un total de 23 membres représentés lors de l'Assemblée Générale.

2. Désignation du président de séance et du secrétaire

L'assemblée est présidée par Mme Catherine CHERRIER en tant que présidente de séance, assistée de Mme Emmanuelle VERNOT en tant que secrétaire de séance.

3. Rapport moral 2015-2016 présenté par la présidente Saraï COILLOT

(Cf pièce jointe 1)

Vote du rapport moral :

Après échange avec les adhérents présents (cf paragraphe 16 Questions diverses), Mme Saraï COILLOT met aux voix le rapport qu'elle vient de présenter :

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 23

Celui-ci est adopté par 23 voix pour soit à l'unanimité.

4. Rapport financier 2015-2016 présenté par la trésorière Christine ANTOINE

(cf pièce jointe 2 et 3)

Rapport financier de la Trésorière :

La trésorière, Mme. Christine ANTOINE, donne ensuite lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Elle informe l'assemblée que n'ayant toujours pas obtenu les archives et factures de l'exercice 2015-2016, elle ne peut pas présenter aujourd'hui de bilan financier. Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net de 945 euro.

Elle présente donc ce qu'elle a pu retracer à partir du compte bancaire de la banque postale et des factures des producteurs qu'elle a pu obtenir.

Résumé sommaire des points les plus probants :

Nous sommes partis avec un excédent de l'année précédente de 959 euro (ce point n'ayant pas pu être vérifié).

22 marchés effectués (cf pièce jointe 3)

avec un total de 40473,77 euro de ventes (=chiffre extrait du logiciel du zeybux qui semble fiable)
et une part solidaire de 3598,11 euro (=chiffre extrait du logiciel du zeybux qui semble fiable)

Tous les producteurs semblent avoir été payés mais il nous manque une partie des factures.

Depuis la prise de fonction de notre nouvelle trésorière, nous tenons à signaler que plusieurs factures ont été payées aux producteurs (arriérés de paiement dont certains remontant à avril 2015 pour le plus ancien) + l'arriéré de paiement de 137 euro pour l'année 2014-2015 en faveur des Amis du Zeybu d'Eybens pour le prêt du logiciel Zeybux.

Après avoir présenté les ressources de l'association, dont :

Subventions reçues :

- 500 euro de la part de la Mairie de Claix
- 950 euro de la part du CCAS (entièrement reversé pour le solidaire)
- 763 euro de la part du Conseil Départemental

Cotisations :

91 adhésions soit un total de 910 euro.

La trésorière nous liste les frais de l'association pour cet exercice dont une partie a pu être rapprochée des factures. (cf pièce jointe 2)

Pour la partie des dépenses non justifiées, elle s'élève à 2984,32 euro pour l'exercice 2015-2016.

(M. ISSARTEL refusant toujours de nous fournir les justificatifs concernant ces dépenses)

Nous avons donc sur les comptes bancaires et en caisse au 30/09/2016 un total de 5459,69 euro et un stock valorisé à 607 euro que nous nous efforçons d'écouler.

Pour information :

- Nous avons résilié le contrat avec Free pour le téléphone portable n'en ayant plus l'utilité.
- Il reste une somme de 2981,87 euro à payer aux producteurs dont nous attendons encore les factures
- Il reste une somme de 180 euro à payer pour le logiciel Quadratus qui nous servira à remettre au propre la comptabilité de l'association
- Il reste aussi une somme de 91 euro à reverser aux Amis du Zeybu pour l'année 2015-2016 pour le prêt du logiciel Zeybux.
- Pour finir, il faudra aussi payer 90 euro pour le renouvellement de l'hébergement de notre site internet
- Nous avons changé de banque pour passer au Crédit Mutuel. Nous avons en effet de la difficulté à avoir un interlocuteur et des réponses fiables à la Banque Postale. La Banque Postale n'a toujours pas non plus fait le nécessaire pour le changement d'adresse et le changement de signature malgré les documents de la gendarmerie fournis. Nous avons donc décidé de payer par virement bancaire nos producteurs avec l'argent restant sur la Banque Postale pour vider ce compte et de passer au Crédit Mutuel dès que ce sera effectif.

Sur le Crédit Mutuel, comme décidé précédemment, nous avons un chéquier mais pas de Carte bancaire.

Il nous restera donc 3342,87 euro en banque après ces paiements.

Notre trésorière tient aussi à signaler que depuis la plainte déposée à la gendarmerie contre l'ancien trésorier et en enquêtant sur les précédents exercices à partir du compte bancaire de la banque postale, il y a eu **plus de 9000 euro de retraits en espèces effectués depuis la création de l'association.** (Puisque nous n'avons aucune facture des exercices antérieurs à celui-ci, nous ne pouvons pas vérifier si le paiement des producteurs s'est effectué précédemment en espèces alors qu'il est aujourd'hui obligatoirement en virement bancaire pour tous.)

Ce qui ferait une somme de plus de 11000 euro non justifiée depuis la création de l'association.

Pour une association comme la nôtre, qui travaille dans le secteur de la solidarité, c'est un point extrêmement grave, sachant que nos finances proviennent en partie de l'argent public attribué sous forme de subventions, et que nous ne pouvions pas fermer les yeux sur ce genre de méthode.

Nous espérons toujours pouvoir avoir des résultats plus probants par le biais de la gendarmerie et récupérer enfin les archives antérieures qui feront la lumière sur la somme d'argent exacte non justifiée et la qualification des faits reprochés en termes de détournement de biens sociaux.

Nous avons effectivement pu récupérer en aout 2016 le congélateur et l'armoire frigorifique que M. ISSARTEL avait gardé dans son entreprise privée depuis leur achat en décembre 2015 mais nous n'avons toujours pas de facture au nom de l'association pour cet achat qui aurait bel et bien été payé par l'association = partie des dépenses non justifiées.

De plus à la livraison de ce matériel en aout 2016, nous avons remarqué qu'il avait déjà été utilisé alors qu'il était censé être neuf.

L'idée a été mentionnée de revendre ce matériel dont nous n'avons plus de réelle utilité pour l'avenir mais sans facture et sans garantie, il nous est impossible de le revendre sauf peut-être à un particulier qui l'achèterait en l'état.

Un membre du CCAS explique alors à l'assemblée qu'ils ont fait entière confiance au démarrage de l'ancienne équipe pour que l'association se lance et qu'au bilan de l'exercice 2014-2015, ils n'ont pas essayé de demander plus de justifications malgré un questionnement et des doutes qui commençaient à s'installer sur les dépenses de l'association. Ils souhaitaient vraiment que cette association perdure et ne voulaient en aucun cas entraver son évolution.

Le CCAS réitère son soutien à l'association et à sa nouvelle équipe et souhaite travailler en étroite collaboration avec elle.

Nous procédons ensuite au vote d'approbation des comptes :

Décharge au trésorier

La plainte déposée à la gendarmerie dégage les membres du CA de toute responsabilité concernant le bilan financier 2015-2016.

N'ayant aucun élément concret pour voter et donner quitus au trésorier pour sa gestion de l'exercice 2015-2016 et l'enquête de la gendarmerie étant encore en cours, nous nous proposons de **voter le report du bilan financier 2015-2016**.

Suivant les résultats de l'enquête, nous nous engageons à tenir informer l'assemblée et de fournir ce bilan financier dès qu'il sera établi avec la somme exacte des dépenses non justifiées au plus tard à l'Assemblée Générale 2017.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 23

Le report est adopté par 23 voix pour soit à l'unanimité.

Vote concernant le démarrage au 01/10/2016 du nouvel exercice 2016-2017

Nous proposons à l'assemblée de se baser sur les chiffres énoncés précédemment pour démarrer le nouvel exercice 2016-2017 :

- 4249,96 euro en banque au Crédit Mutuel
- 1198,44 euro en banque à la Banque Postale
- 11,29 euro en caisse

Soit un total de 5459,69 euro en excédent 2015-2016

La trésorière démarrera ainsi une comptabilité saine à partir du 01/10/2016 sur cette base-là.

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 23

Cet excédent est adopté par 23 voix pour soit à l'unanimité.

Les membres des Amis du Zeybu d'Eybens nous remercient et nous proposent une rencontre sur nos marchés respectifs à prévoir très prochainement. Puis ils nous saluent avant de quitter la séance.

5. Election du nouveau Conseil d'Administration et du bureau pour l'année 2016-2017

Mme Catherine CHERRIER reprend la parole pour faire l'appel des candidatures pour **l'élection du nouveau conseil d'administration pour l'exercice du 01/10/2016 au 30/09/2017.**

11 membres de l'association se portent candidats pour faire partie du conseil d'administration.

Le vote de l'assemblée a lieu, à main levée, pour l'ensemble de la liste des candidats suivants :

- Michelle ROTHIER
- Catherine CHERRIER
- Marie-Christine MAUME
- Geneviève RICCIARDELLI
- Chantal BERTRAND
- Yves BOURDIN
- Emmanuelle VERNOT
- Christine ANTOINE
- Saraï COILLOT
- Sylvie MARION
- Floriane NANOBUFF

Contre : 0

Abstention : 1 (non présent)

Pour : 22

La liste est élue à 22 voix pour, soit à la majorité

Nous décidons de procéder en suivant à l'élection du bureau pour l'année 2016-2017.

Mme Catherine CHERRIER rappelle que l'élection du nouveau bureau et la répartition des fonctions au sein du conseil d'administration se fait uniquement avec les membres dudit conseil et ce conformément à l'article 9 des statuts. Les 11 membres élus du CA se réunissent donc et décident à l'unanimité que le vote se fera à main levée pour le cas où il n'y aura qu'un seul candidat et à bulletin fermé au cas où il y aurait plusieurs candidats.

Candidat au poste de Président : Saraï COILLOT

Vote :

Contre	0
Abstention	0
Pour	11

Candidat au poste de Vice-Président : Catherine CHERRIER

Vote :

Contre	0
Abstention	0
Pour	11

Candidat au poste de Trésorier : Christine ANTOINE

Vote :

Contre	0
Abstention	0
Pour	11

Candidats au poste de Vice-Trésorier : Michelle ROTHIER

Vote :

Contre	0
Abstention	0
Pour	11

Candidat au poste de Secrétaire : Emmanuelle VERNOT

Vote :

Contre	0
Abstention	0
Pour	11

Candidat au poste de Vice-Secrétaire : Floriane NANOBOFF

Vote :

Contre	0
Abstention	0
Pour	11

Au final, voici le bureau élu au 6 octobre 2016 :

Président :	Saraï COILLOT
Vice-Président :	Catherine CHERRIER
Trésorier :	Christine ANTOINE
Vice-Trésorier :	Michelle ROTHIER
Secrétaire :	Emmanuelle VERNOT
Vice-Secrétaire :	Floriane NANOBOFF

6. Répartition des responsabilités (liste des tâches Annexe 1 du Règlement Intérieur)

Les membres de CA rejoignent l'assemblée et la séance se poursuit.

Dolores RICHARD nous remercie et quitte la séance.

Nous ne sommes plus que 15 votants et 6 pouvoirs remis donc 21 membres représentés et 2 absents.

Nous procédons alors à la répartition des tâches. -> cf pièce jointe 4

7. Point sur les subventions à demander et décision sur la somme à garder en banque en cas d'imprévus

Nous proposons de garder en banque une somme de 2000 euro en fond de secours pour l'association (à l'instar de notre association mère les Amis du Zeybu d'Eybens).

Cette somme servira en cas de rachat ou de réparation de notre matériel et pour rembourser les producteurs en cas de perte totale des produits sur un marché. (la moyenne des ventes sur un marché s'élevant à 2000 euro)

Après échange avec les adhérents présents, nous soumettons cette proposition au vote de l'assemblée :

Contre : 0
Abstention : 2 (non présents)
Pour : 21

Celle-ci est adoptée par 21 voix pour soit à la majorité.

En parallèle, nous allons demander pour ce nouvel exercice 2016-2017 les subventions suivantes :

- à Harmonie Mutuelle
- au Conseil Départemental (M. LISSY et Mme BATTISTEL) avec le CERFA N°12156*03
- à la mairie de Claix avec le CERFA N°12156*03

pour les investissements suivants à prévoir pour 2016/2017 :

- Achat de boîtes plastiques supplémentaires à METRO pour l'organisation de la préparation des paniers à environ 100 euro
- Achat d'une Balance électronique professionnelle à environ 450 euro
- Achat du logiciel Microsoft Office à 365 euro

8. Vote du pourcentage du solidaire à reverser sur le compte solidaire suivant besoins et projets de l'association

Nous proposons pour l'année 2016-2017 de passer à une répartition de nos recettes de 75% pour le solidaire – 25% pour les besoins de l'association

Après échange avec les adhérents présents, nous soumettons cette proposition au vote de l'assemblée :

Contre : 0

Abstention : 2 (non présents)

Pour : 21

Celle-ci est adoptée par 21 voix pour soit à la majorité.

Désormais, nous reverserons la somme solidaire à chaque marché pour une meilleure gestion du compte solidaire par le CCAS et informerons le CA et le CCAS des chiffres de vente et de solidaire à chaque fin de marché.

Les adhérents seront informés de ces chiffres par le biais d'une Newsletter trimestrielle.

Le compte solidaire étant totalement géré par le CCAS et l'assemblée et le CA ne voulant pas interférer dans cette gestion, nous laissons l'entière responsabilité au CCAS dans le choix de la répartition de la somme solidaire sur les comptes des bénéficiaires de l'association.

9. Désignation des produits mis en vente sur le marché

Pour les produits italiens :

L'assemblée décide de continuer à proposer les agrumes en hiver par Stock Italia et l'huile d'olive pour Noël par La Uliva.

Produit BIO TERROIR : (marque MARKAL Bio)

L'assemblée décide de garder uniquement des produits français pour ce fournisseur.

Pour le pain des Alpes, l'assemblée laisse la décision au CA concernant son maintien suivant la négociation possible avec le Pain du Peuil.

Le Pain du Peuil :

Catherine CHERRIER ira rendre visite à ce producteur de pains pour essayer de la convaincre de retravailler avec l'association.

Brasserie du Val d'Ainan :

Nous avons besoin de réduire le stock et nous décidons donc de garder uniquement 5 références de bières classiques (blonde – blanche – brune – dorée – ambrée)

Domaine Finot (Vins) :

Nous tenons d'abord à écouler le stock avant de repasser une commande.

Fromage de Brebis :

Catherine CHERRIER a convenu avec ce producteur de se recontacter pour un possible démarrage de notre partenariat en février 2017

Légumes BIO :

Nous avons déjà essayé de contacter les jardins de Malissoles mais ils ne sont pas intéressés.

Nous sommes toujours en prospection et serions preneurs de la moindre suggestion si un de nos adhérents obtient une piste sur ce secteur. (Contact Catherine CHERRIER)

Viande d'agneau de Claix :

Catherine CHERRIER est en contact avec M. MISTRI pour proposer des caissettes pour Noël.

Conserverie bretonne :

Les Amis de Zeybu d'Eybens nous ont proposé ce producteur de conserves de poissons et dérivés avec qui ils travaillent depuis plusieurs années.

Nous proposerons donc un 1^{er} marché de conserverie bretonne courant décembre 2016.

Caresse et Câline (Glace et sorbet BIO) :

Nous irons rendre visite à ce producteur de glaces et sorbets BIO du fait de sa proximité par rapport à La Tacoulienne et afin de comparer les tarifs concernant les glaces et les sorbets et éventuellement pour pouvoir proposer à nos adhérents des buches glacée pour les fêtes de Noël.

Plusieurs personnes de l'assemblée nous remercient et quittent la séance.

Nous ne sommes plus que 9 votants et 6 pouvoirs remis donc 15 membres représentés et 8 absents.

10. Décision sur l'heure d'ouverture de la vente du solidaire le jeudi

Aujourd'hui, il n'y a aucune règle sur le marché concernant la vente du solidaire. Les adhérents et bénévoles présents avant l'ouverture du marché à 17h peuvent se réserver des produits à tout moment de la journée.

Cela implique qu'il ne reste pratiquement plus de produits à vendre en solidaire à partir de 17h pour nos autres adhérents.

Sachant que nous soulignons que pour nous, l'important est que tout le solidaire soit vendu le jour du marché et après échange avec les adhérents présents, nous proposons d'ouvrir la vente du solidaire du jeudi à **16h30** et soumettons cette proposition au vote de l'assemblée :

Contre : 3

Abstention : 8 (non présents)

Pour : 12

Celle-ci est adoptée par 12 voix pour soit à la majorité.

11. Point sur les dates des prochains marchés

Nous décidons du calendrier suivant pour les 21 marchés de l'année 2016-2017 :

13/10/16

27/10/16

10/11/16

24/11/16

08/12/16

22/12/16

12/01/17

26/01/17

09/02/17

23/02/17

09/03/17

23/03/17

06/04/17

20/04/17

04/05/17

18/05/17

01/06/17

15/06/17

29/06/17

14/09/17

28/09/17

12. Point sur le fonctionnement des marchés : Réservations sur internet ou papier / Distribution / Paiement

Pour les réservations :

L'idée a été émise de faire un classeur remis à jour à chaque marché et disponible en consultation libre au CCAS pour les personnes n'ayant pas internet avec un système de feuille de commande papier.

Après échange avec l'assemblée : pour le moment, c'est Sabine ou Anna (au CCAS) qui prennent les commandes des personnes qui n'ont pas internet et qui les saisissent directement sur le zeybux avec eux.

Donc nous décidons de continuer comme cela tant que cela fonctionne bien.

Pour la préparation :

La préparation se fait par panier de commande au nom de chaque adhérent dans des boîtes plastiques réparties dans les armoires frigorifiques. Chaque armoire frigorifique est à destination d'un produit spécifique : les fromages, les viandes et les pâtes fraîches sont bien séparés.

Pour la distribution :

Nous repassons le message qu'il est très important de pointer sa propre commande au moment de la distribution et avant le passage en caisse.

Pour la caisse :

A partir du prochain marché, la trésorière souhaite faire payer en caisse aux adhérents la somme exacte de leurs achats à chaque marché. Il en sera de même pour les ventes de solidaire du lendemain du marché (faite par Sabine au CCAS).

13. Animations à mettre en place avec le CCAS et avec le Zeybu d'Eybens

Avec le CCAS de Claix :

Nous souhaitons repartir sur de bonnes bases et avoir un partenariat renforcé avec le CCAS de Claix.

Nous nous engageons donc à transmettre à nos adhérents les informations de notre partenaire (semaine du goût/sorties/expositions/Atelier cuisine/Marché de Noël/Fête de l'œuf/Fête des Familles) et de participer aux événements en cours d'année dans la mesure du possible par rapport à la disponibilité de nos bénévoles.

Après échange avec l'assemblée, la périodicité de nos marchés demande déjà énormément de travail aux bénévoles investis qui restent en nombre restreints et nous ne souhaitons pas épuiser nos troupes.

Nous décidons donc de participer à la Fête d'inauguration de CCAS au printemps 2017 et à la Fête des Familles de fin Juin 2017 pour fêter notre 3^{ème} anniversaire avec notre partenaire.

Le CCAS, qui est bien évidemment toujours présent sur chaque marché et en dehors pour toutes demandes et aides supplémentaires, réitère son soutien et propose, dans un 1^{er} temps, d'organiser des petits jeux sur le thème de la semaine de goût lors du marché du 13 ou du 27 octobre 2016. (avec l'accord de l'assemblée)

Avec les Amis du Zeybu d'Eybens :

Nous souhaitons avoir plus d'échanges avec les Amis du Zeybu d'Eybens :

- sur les producteurs,
- sur des commandes que nous pourrions éventuellement passer en commun pour réduire les frais de port(huile d'olive/conserverie bretonne)
- les remarques de nos adhérents en terme de qualité des produits,
- sur notre logiciel du zeybux que nous avons en commun et a façon dont il est utilisé dans les 2 associations,
- sur les procédures de gestion en place dans chaque association,
- sur les formations



un véritable partenariat et de l'entraide entre nous

14. Point Communication / Presse

Nous aimerions lancer cette année une newsletter de l'association à tirage trimestriel avec :

- des articles sur notre actualité,
- sur nos producteurs,
- une rubrique Recette,
- un encart pour nos partenaires et leurs événements à venir
- nos chiffres des derniers marchés,
- ...etc...

toutes les idées étant bien évidemment les bienvenues.

Les Amis du Zeybu d'Eybens nous propose de nous envoyer leur lettre hebdomadaire pour nous inspirer et nous aider à lancer ce projet.

Pour la communication avec nos producteurs que nous aimerions améliorer, nous proposons de :

- leur envoyer la newsletter trimestrielle,
- partager nos comptes-rendus d'AG et de CA,
- mettre jour leurs coordonnées sur notre site internet et leurs éventuels liens internet s'il existe,
- leur transférer les informations de nos partenaires,
- les inviter à nos manifestations.

15. Point sur la mise à jour du site internet

Pour la mise à jour du site internet, Bernard TOUZET va commencer à former Chantal BERTRAND.

Floriane NANOBOFF se propose aussi pour aider à cette mise à jour.

Les 1^{ère} mises à jour à faire seront de mettre à jour :

- La liste des membres du CA et du bureau de l'association,
- la liste de nos producteurs,
- nos documents de gestion,
- nos comptes-rendus de CA et AG,

et par la suite de mettre en ligne :

- nos newsletter,
- les articles et photos de nos producteurs,
- les chiffres de nos marchés,
- une photo de l'équipe des bénévoles, un trombinoscope,
- les photos de nos manifestations,
- des recettes avec nos produits de saison

Nous soumettons ces propositions au vote de l'assemblée :

Contre : 1

Abstention : 8 (non présents)

Pour : 14

Celles-ci sont adoptées par 14 voix pour soit à la majorité.

16. Questions diverses

→ **Nous allons déménager la semaine prochaine : avez-vous prévu un affichage pour les adhérent et les producteurs qui arriveraient à l'ancienne salle ?**

Oui, nous avons prévu de faire un affichage et un fléchage jusqu'à la nouvelle salle.

→ **Quelle communication déployez-vous pour faire connaître l'association et avoir de nouveaux adhérents ?**

Nous avons participé au Forum des Association de Claix de début septembre 2016.

Nous faisons paraître régulièrement des articles dans le « Claix Mag » rubrique « Association » ou le Dauphiné lors de nos différentes manifestations.

Le CCAS, notre partenaire, se charge d'annoncer via la mairie de Claix les dates de nos marchés du jeudi sur l'agenda de Claix mensuel et les panneaux d'affichage de Claix.

Le bouche à oreille fait le reste : nos adhérents parlent de nous et nous recommandent.

Pour vous renseigner et/ou adhérer, il suffit de passer sur un des marchés du jeudi ou d'écrire un mail sur l'adresse email suivante :

Lezeybu2claix@gmail.com

→ **Combien avez-vous d'adhérents pour cette nouvelle année 2016-2017 ?**

Nous avons à date 44 adhérents.

Pour les anciens adhérents, il est encore possible de renouveler l'adhésion jusqu'au 15/11/2016. Après cette date, ils ne recevront plus les informations de l'association et leurs comptes seront suspendus.

→ **Faut-il être clairois pour adhérer à l'association ?**

Non, nous avons des adhérents des communes voisines de Claix ou des personnes n'habitant pas par ici mais travaillant sur Claix ou sur les communes voisines.

→ Avez-vous toujours de la difficulté à trouver des bénévoles pour faire fonctionner l'association ?

Oui, l'association fonctionne avec une petite poignée de bénévoles assidus et investis. Nous manquons d'aide à la fois sur les marchés comme en administratif.

Nous avons fait le choix de ne pas imposer à nos adhérents de tour de préparation de marché obligatoire mais nous suggérons une participation occasionnelle de 3 à 4 fois par an. Lors de leur adhésion, un mail de bienvenu leur est adressé avec notre règlement intérieur et cette préconisation.

Ce nouveau système vient tout juste d'être mis en place et nous espérons qu'il convaincra un maximum de nos adhérents à venir passer quelques heures avec nous sur les marchés ou pour les personnes actives et non disponibles en journée, à consacrer quelques heures par mois à l'association pour des tâches administratives ou des événements festifs.

→ Qu'en est-il de nos demandes de subventions ?

Nous allons demander pour cette année des subventions auprès de la mairie de Claix, de Harmonie Mutuelle et du Conseil Départemental (M. LISSY et Mme BATTISTEL).

De plus, l'association intéresse beaucoup de nos élus tels que le maire de Seyssin Fabrice HUGELE, les élus de la mairie de Crolles, ainsi que nos mécènes la députée Mme BATTISTEL et son équipe, le conseiller départemental M. LISSY et la conseillère départementale fontainoise Mme Khadra Gaillard. Nous avons prévu de faire une lettre de remerciement à ces élus pour leur soutien et l'intérêt porté à notre association et nous voudrions leur proposer une visite groupée sur un des marchés de fin octobre 2016 pour qu'ils puissent voir notre fonctionnement et pouvoir échanger avec eux.

→ Il y a parfois des erreurs dans les préparations ou lors de la distribution des commandes. Qu'allez-vous mettre en place pour y remédier ?

Nous formons chaque personne bénévole à la préparation des paniers mais effectivement l'erreur humaine est possible.

Nous avons mis en place un système de boîtes plastiques au nom de chaque adhérent pour répartir au mieux les produits commandés puis nous classons ces boîtes dans les armoires frigorifiques, comme du côté fruits et légumes, par ordre alphabétique.

Nous allons en parallèle redemander à cette occasion à chaque adhérent de bien repointer sa commande avant de passer en caisse, l'adhérent étant responsable de sa commande.

Et en cas d'erreur, d'oubli de produits ou de litiges, nous répondons bien évidemment toujours présents pour trouver une solution qui convient aux 2 parties.

17. Clôture de l'AG

Clôture de l'assemblée générale ordinaire du 6 octobre 2016

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Mme Catherine CHERRIER déclare la séance levée et suit un moment de convivialité entre les adhérents.

Fait à Claix

Le 20 novembre 2016,

Le président de séance

Catherine CHERRIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Cherrier', written over the printed name.

Le secrétaire de séance

Emmanuelle VERNOT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'E. Vernet', written over the printed name.

Le président

Saraï COILOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Saraï Cointon', written over the printed name.

Le Trésorier

Christine ANTOINE

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'C. Antoine', written over the printed name.

Le secrétaire

Emmanuelle VERNOT

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'E. Vernet', written over the printed name.

ANNEXE 1

Rapport Moral 2015-2016

Rapport moral 2015-2016 présenté par la présidente Saraï COILLOT

Allocution de bienvenue :

Melle Saraï COILLOT, présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Rapport moral du Président :

La présidente donne ensuite lecture de son rapport moral pour l'exercice écoulé.

Démarrage de l'exercice 2015-2016 : 1er octobre 2015

Fin du deuxième exercice de l'association : 30 septembre 2016

Etant élue récemment (depuis le 24 août 2016 dernier), je me réfère à la dernière AGE du 8 juillet 2016 où il a été mentionné les points suivants :

- Suite à la réunion du 20 juin 2016 avec le CCAS, notre convention a été renouvelée jusqu'à fin décembre 2016 (cf pièce jointe compte-rendu de cette réunion).
- Le nombre d'adhérents au 31 juillet 2016 s'élevait au nombre de 91 foyers dont 35 qui commandent régulièrement, ce qui nous donne une moyenne de 30 à 35 paniers commandés par marché et plus d'une 40aine au moment des fêtes.

- Nous avons travaillé cette année avec 17 producteurs dont 15 isérois, 1 drômois et 1 spécialiste en produits italiens.
- Nous avons fait 22 marchés sur cet exercice.

Le rythme des marchés a été fixé et réalisé à 1 marché tous les 15 jours (jour de distribution le jeudi) sauf en cas de jours fériés et pour les mois de juillet et août 2016 (dernier marché le 7 juillet 2016 et redémarrage le 15 septembre 2016) où la présence des adhérents et des bénévoles n'était pas assurée, le prochain marché étant fixé au 13 octobre 2016.

Les réservations du prochain marché se font :

- Pour la viande de bœuf et de veau BIO : du samedi suivant le marché pendant 6 jours jusqu'au jeudi à 20h
- Pour le reste des produits : du mercredi suivant le marché pendant 5 jours jusqu'au dimanche à 20h

Un mail d'ouverture des marchés vous est envoyé. Pour ceux qui n'ont pas internet, le CCAS peut prendre les commandes.

Nous rappelons à cette occasion que la distribution des commandes se tient le jeudi de 17h à 19h et qu'il est très compliqué de gérer les commandes qui ne sont pas récupérées.

- Le CA du 9 octobre 2015 a fixé la règle de répartition de la somme allouée au compte solidaire à 50% des bénéfices de l'association -> compte zeybu solidaire géré par le CCAS par Anna CHARRA qui répartit ensuite cette somme selon les besoins de chaque bénéficiaire identifié. L'association a donc gardé 50% des bénéfices pour ses propres investissements (achat étagères / frigo / congélateur + ordinateur portable + logiciel Microsoft Office et Quadratus pour la compta + petites fournitures administratives)
- Nous avons constaté une baisse des commandes sur les premiers mois de l'année 2016. En effet, le chiffre de vente moyen par marché est passé de 1920 € en 2015 à 1400 € au début de l'année 2016. Ce qui a conduit à annuler le marché N°41 car il ne comprenait que 11 commandes, donc des commandes aux producteurs n'étant pas assez élevées pour permettre une livraison jusqu'à Claix.

Depuis, les commandes ont bien ré-augmenté et à ce jour, les 2 premiers marchés de septembre ont été très satisfaisants. Nous pouvons constater une bonne qualité des produits ainsi qu'un bon rythme des livraisons.

Pour le marché 15 septembre 2016, nous avons fait 2083.96 euro de vente avec 129.32+ ferme du parc 42.28 soit 171.60 de solidaire dégagé dont la moitié reversée sur le compte zeybu solidaire pour les familles bénéficiaires soit 85.80 euro reversé.

Pour celui du 29 septembre 2016, nous avons fait 2008.95 euro de vente avec 184.58 + ferme du parc 34.80 soit 219.38 de solidaire dégagé dont la moitié reversée sur le compte zeybu solidaire pour les familles bénéficiaires soit 109.69 euro reversé.

(cf diagrammes présentés en pièces jointes)

- Nous constatons néanmoins toujours un manque certain de bénévoles du côté des marchés du jeudi.

Nous avons besoin :

- o Au minimum de 6 personnes le matin de 10h à midi,
- o 1 personne entre midi et 13h,
- o Au minimum 3 personnes entre 13h et 17h,
- o Et au minimum 7 à 8 personnes à partir de 17h pour tenir les stands et la caisse.

Les marchés ne peuvent se dérouler correctement qu'à cette condition. Cela éviterait ainsi l'attente, le stress et les erreurs.

Si vous ne pouvez pas aider sur les marchés car vous travaillez en journée, vous pouvez soit venir à partir de 17h sur les stands pour distribuer les commandes aux adhérents soit participer à la préparation administrative des marchés.

De plus, nous avons besoin d'aide en communication pour réactualiser notre site internet et créer une newsletter.

- Les travaux de la salle du CCAS ont démarré semaine dernière et nous avons donc déménagé. Nous vous accueillerons donc dans une autre salle pour le marché du 13 octobre 2016. Le marché se tiendra dans la salle à côté de la médiathèque (ancienne crèche).

- Comme vous avez pu le constater à la fin du mois d'août 2016, cette année a été très mouvementée au niveau de l'équipe administrative entraînant différentes démissions et réélections des membres du CA et du bureau.

Suite à la radiation de notre ancien président au CA du 24 août 2016, une mise en demeure a été envoyée à ce dernier pour restituer la comptabilité et les biens de l'association et justifier de l'utilisation des subventions attribuées en 2014, 2015 et 2016. A ce jour, nous sommes toujours en attente des documents réclamés et une plainte a été déposée par l'association auprès de la gendarmerie de Pont de Claix sur la recommandation de la conseillère juridique du CCAS.

Cette procédure dégage la responsabilité des membres de l'association en cas de plainte de nos partenaires publics (CCAS / Mairie / Conseil départemental / Député) par rapport aux fonds attribués ces dernières années.

Nous vous tiendrons bien sûr au courant de l'évolution de cette affaire.

- Des points positifs ont été relevés :

- Le paiement de toutes les factures en retard aux producteurs
- Le renouvellement de notre partenariat avec tous les producteurs pour l'année 2016-2017
- La mise à jour du compte zeybu solidaire
- La transmission de la liste des producteurs qui permet de contacter ces derniers quand il y a un problème de livraison,
- La mise en place d'un planning pour la présence des bénévoles et l'amélioration de la communication pour informer des modifications.
- La mise en place de mail d'information d'ouverture des marchés et de mail ou de texto d'information pour avertir des manquants à la commande dans le cas où les producteurs nous préviennent.
- L'organisation de moments festifs tels que le Marché de Noël 2015 avec dégustation et vente de nos produits, la fête de l'association du 1^{er} juillet 2016 pour fêter les 2 ans de l'association.
- Une meilleure organisation et un climat plus convivial grâce à l'appui du CCAS à chaque marché
- Un meilleur travail en équipe : partage des tâches / délégation / formation / solidarité / entraide / écoute / mise en commun des informations
- Beaucoup moins d'attente à la caisse grâce à un nouveau fonctionnement qui préenregistre les commandes des adhérents (tout en faisant les rectifications des prix au poids)
Merci Christine et Marie-Christine
- Un soutien « à toute épreuve » de nos partenaires publics
- La reprise de contact avec les Amis du Zeybu d'Eybens avec qui nous souhaitons entretenir des liens amicaux et organiser des rencontres plus fréquentes

- Il reste tout de même plusieurs points à améliorer :

- Voir s'il est possible de trouver d'autres producteurs pour mettre en commun avec la livraison de viande de bœuf (du côté de Pierre Chatel)

Toute nouvelle proposition de partenariats avec des producteurs est bienvenue et sera étudiée.

- Régulariser les versements sur le compte solidaire en versant le montant dégagé en solidaire par marché et non plus par mois et en communiquant mieux avec le CCAS sur ce point
- Organiser les moments festifs de l'association en partenariat avec le CCAS
- Améliorer encore notre communication en créant une liste des N° de téléphone des bénévoles afin de permettre les relances d'un marché sur l'autre et les remplacements éventuels en cas d'absence d'un bénévole.
- Améliorer notre organisation en créant la liste des produits à inventorier en fin de marché afin de prévenir les ruptures éventuelles du marché suivant.
- Améliorer les informations pour les personnes qui n'ont pas Internet, une solution est à mettre en place pour l'année à venir (point à aborder à cette AG)
- Mettre en place une solution pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer
- Mettre en place une solution pour le traitement des réclamations des adhérents en cas de produits abimés ou de date de péremption trop courtes ou de pesée ou de mauvaise facturation...etc...

Pour résumer, l'association a vécu des moments très difficiles ces derniers temps.

Par notre nouvelle équipe, nous allons faire de notre mieux pour faire avancer l'association dans la bienveillance, la confiance et la transparence. Le zeybu2claix est une très belle aventure sociale et solidaire non seulement pour les adhérents, pour les bénéficiaires, pour les producteurs et le CCAS. C'est une aventure qui est portée par une volonté de partager et de donner le meilleur de nous-même pour notre prochain.

La présidente remercie donc tout particulièrement :

- Nos bénévoles et notre informaticien et salue leur implication car l'association ne pourrait pas fonctionner sans leur aide hebdomadaire
- Nos adhérents qui contribuent par leur commande et leur achat sur place (solidaire) à la pérennité de l'association
- Nos producteurs
- Nos partenaires tels que les établissements CROS, M. le maire et son équipe, le CCAS (tout particulièrement les personnes présentes pour nous aider à chaque marché et Sabine qui s'occupe de la vente du solidaire chaque lendemain de marché), le Conseil Départemental et la députée Mme BATISTEL

La présidente remercie aussi toute l'équipe pour toute la confiance qui lui a été donnée durant cette courte période de transit, pour leur soutien et transparence ce qui lui a permis d'apprendre son rôle de présidente. Cela lui a donné confiance en ses compétences et lui a permis de reconnaître ses propres valeurs en tant que leader, sa priorité étant que tout le monde trouve sa place au sein de l'association et fasse fructifier ses propres valeurs et sa propre identité.

Vote du rapport moral

ANNEXE 2

Rapport Financier 2015-2016

Zeybu 2015-2016

Excédent 2014-2015? 959,00 €

22 Marchés total des ventes 40 473,77 €
part solidaire 3 598,11 €

Extraction du logiciel de marché

Tous les producteurs semblent avoir ont été payés mais il nous manque une partie des factures .

Ressources de l'association

cotisations 910,00 €
subventions mairie 500,00 €
département 763,00 €
Ccas 950,00 €

Frais 4 990,82 €

matériel ordinateur 544,79 €
logiciel microsoft 266,98 €
logiciel compta 180,00 €
étagères 61,75 €
panneaux signalétiques 81,60 €
assurance Mail 105,97 €
Amis du Zeybu d'Eybens 2014-15 137,00 €
fournitures diverses 457,49 €
téléphonie Free 26,92 €
événement 144,00 €
dépenses non justifiées
achats sans factures 74,32 €
retraits en en espèces 1 910,00 €
chèque de banque 1 000,00 €

sous total 2 884,32 €

le 30 septembre stock 607,00 €

Crédit mutuel 4 249,96 €
Banque postale 1 198,44 €
caisse 11,29
5 459,69 €

Dû aux producteurs 2 981,87 €
2 477,82 €

Versements Caisse solidaire

Ccas	1 042,00 €
Zeybu 1/2 part solida	1 754,00 €
	2 796,00 €

8 à 10 foyers aidés

allocation par marché

10€ pour 1pers	5
15€ pour 2	2
20 € pour 3	1

Date	Compte	Libelle	Paiement	Debit	credit
04/10/2016	CCAS de Claix	Virement Solidaire	Virement Solidaire	65,88 €	
02/10/2016	CCAS de Claix	Virement Solidaire	Virement Solidaire	81 €	
07/07/2016	CCAS de Claix	Virement Solidaire	Virement Solidaire	69 €	
07/07/2016	CCAS de Claix	Virement Solidaire	Virement Solidaire	269 €	
26/05/2016	CCAS de Claix	Virement Solidaire	Virement Solidaire	70 €	
14/04/2016	CCAS de Claix	Virement Solidaire	Virement Solidaire	147 €	
03/03/2016	CCAS de Claix	Virement Solidaire	Virement Solidaire	950 €	
03/03/2016	CCAS de Claix	Virement Solidaire	Virement Solidaire	326,11 €	
04/01/2016	CCAS de Claix	Virement Solidaire	Virement Solidaire	236 €	
04/01/2016	CCAS de Claix	Virement Solidaire	Virement Solidaire	185 €	
19/11/2015	CCAS de Claix	Virement Solidaire	Virement Solidaire	224 €	
03/11/2015	C76	Virement	Virement		111 €
03/11/2015	CCAS de Claix	Virement Solidaire	Virement Solidaire	81 €	
TOTAL Versement sur compte Zeybu Solidaire =				2704 €	
dont versement provenant des ventes du marché =				1754 €	
soit complètement à verser sur Compte Zeybu Solidaire =				45,06 €	

Abondement du CCAS pour l'année 2016

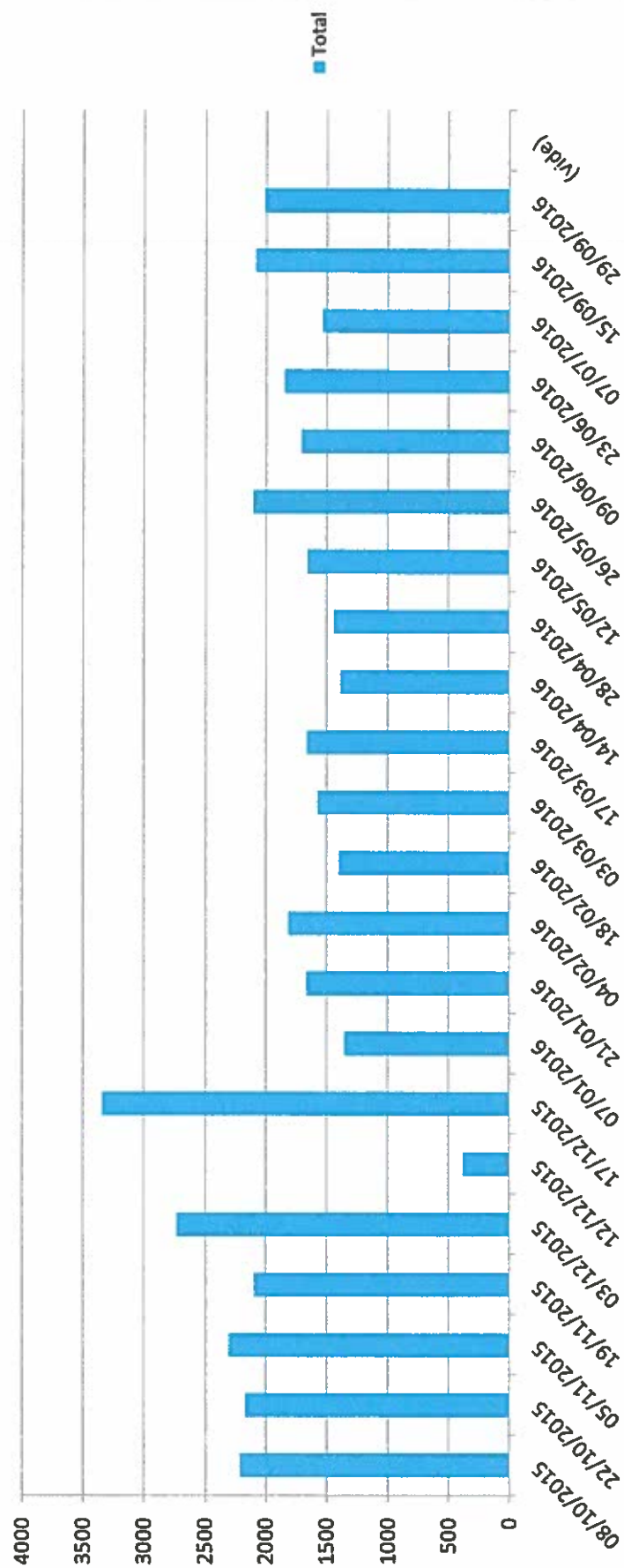
ANNEXE 3

Diagrammes sur les Marchés 2015-2016

Vente totale par marché
d'octobre 2015 à sept 2016

Somme de Credit	
Date de marché	Total
08/10/2015	2217,08
22/10/2015	2170,7
05/11/2015	2303,9
19/11/2015	2095,92
03/12/2015	2731,65
12/12/2015	378,9
17/12/2015	3342,82
07/01/2016	1351,1
21/01/2016	1664,43
04/02/2016	1811,63
18/02/2016	1399,14
03/03/2016	1573,46
17/03/2016	1660,14
14/04/2016	1387,62
28/04/2016	1441,46
12/05/2016	1656,76
26/05/2016	2103,41
09/06/2016	1708,32
23/06/2016	1848,73
07/07/2016	1533,69
15/09/2016	2083,96
29/09/2016	2008,95
(vide)	
Total général	40473,77

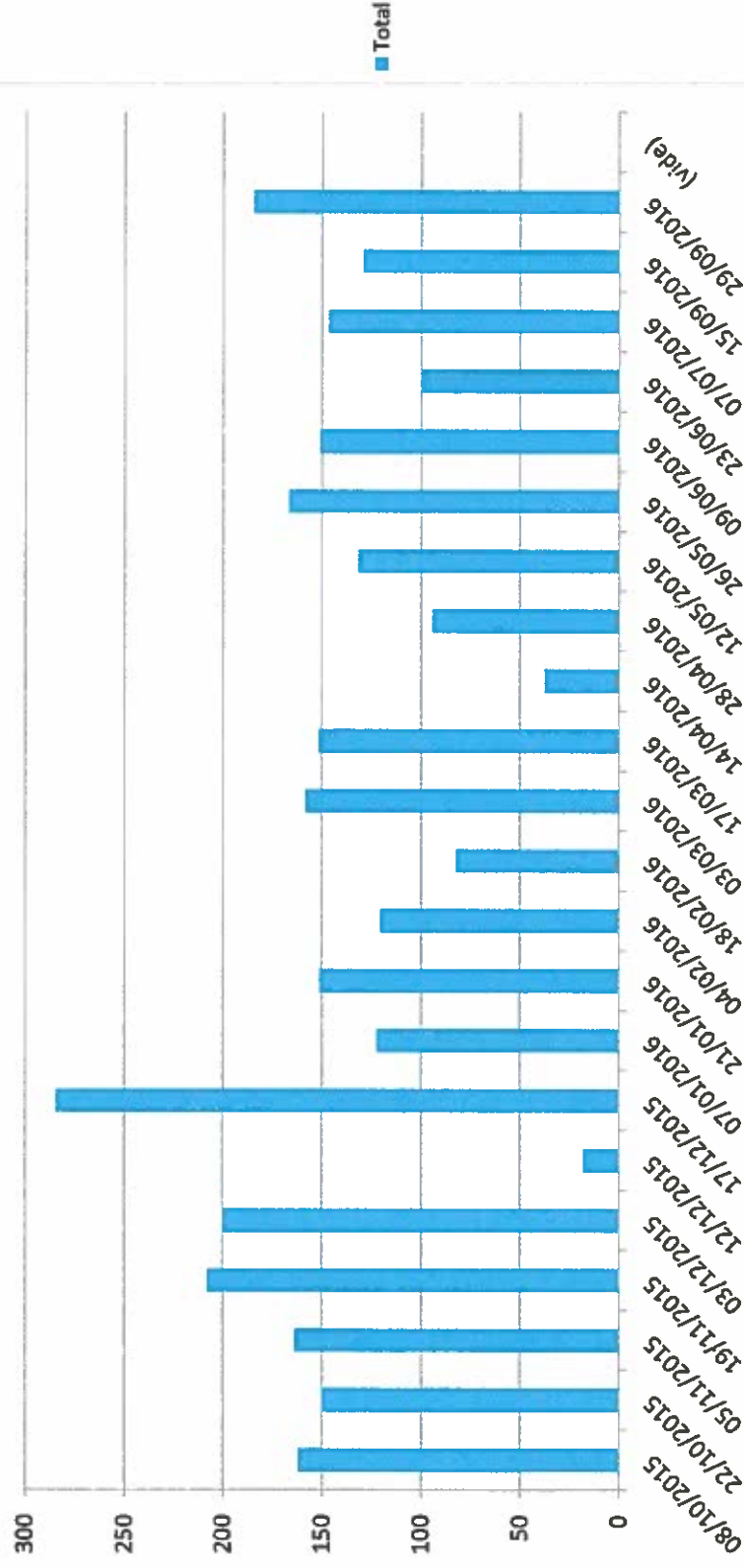
Ventes totales par marché du N°26 au N°53 **= 40473,77 euro**



Solidaire total par marché
d'octobre 2015 à sept 2016
(hors ferme du parc)

Somme de Credit	
Date de marché	Total
08/10/2015	161,92
22/10/2015	150,23
05/11/2015	163,87
19/11/2015	208,17
03/12/2015	199,82
12/12/2015	18,2
17/12/2015	284,33
07/01/2016	122,19
21/01/2016	151,38
04/02/2016	120,49
18/02/2016	82,22
03/03/2016	158,41
17/03/2016	151,5
14/04/2016	37,44
28/04/2016	94,4
12/05/2016	131,75
26/05/2016	166,69
09/06/2016	151,22
23/06/2016	99,04
07/07/2016	146,55
15/09/2016	129,32
29/09/2016	184,58
(vide)	
Total général	3113,72

Total solidaire dégagé par marché du N°26 au N°53 (hors ferme du parc)
= 3113,72 euro + 484,39 euro pour la ferme du parc
= 3598,11 euro
dont la moitié reversée sur le compte zeybu solidaire géré par le CCAS
(soit 1799,05 euro reversé)



ANNEXE 4

Répartition des tâches

– ANNEXE 1 –

Liste des tâches des membres du Conseil d'Administration et du Bureau de l'association Le Zeybu2Claix

(Version 00)

LEGENDE

Responsable mise en place du marché = Emmanuelle VERNOT

Responsable Achats = Chantal BERTRAND

Responsable Préparation administrative du marché = Emmanuelle VERNOT

Responsable Stocks = Christine ANTOINE

Responsable Matériels = Catherine CHERRIER

Responsable de la Communication = Chantal BERTRAND

Responsable Prospection = Catherine CHERRIER

Pole	Désignation de la tâche	Récurrance	NOM du Responsable	NOM du Suppléant
Administration	Demande et suivi de subventions	en sept-oct-nov	Saraï COILLOT	Emmanuelle VERNOT Chantal BERTRAND
	Relation avec les administrations	selon besoin	Saraï COILLOT	
	Contact Producteur	selon besoin	Saraï COILLOT	Catherine CHERRIER Emmanuelle VERNOT
	Réalisation du Bilan Financier et des budgets prévisionnels Rapport financier Gestion des comptes	selon besoin	Christine ANTOINE	Lisette CIMADOMO
	Relevé et traitement du courrier	hebdo	Emmanuelle VERNOT	Michelle ROTHIER
	Traitement des mails reçus sur la boîte Mail Zeybu	journalier	Emmanuelle VERNOT Saraï COILLOT Christine ANTOINE	Bernard TOUZET
	Gestion des Adhésions	selon besoin	Emmanuelle VERNOT pour la création du compte zeybux et le mail de bienvenue	Christine ANTOINE pour le paiement de l'adhésion
	Organisation des Réunions Gestion des Convocations (AG / CA / Réunion de Bureau) Réservation de salles / Demande de stand	selon besoin	Emmanuelle VERNOT	Floriane NANOBOFF
	Rédaction des comptes-rendu administratifs (AG / CA / Réunion de Bureau)	selon besoin	Emmanuelle VERNOT	Floriane NANOBOFF
	Déclaration en préfecture	selon besoin	Emmanuelle VERNOT	Floriane NANOBOFF

Gestion de la bases de données du Zeybu (Mot de passe/Comptes adhérents/Relation avec Eybens...)	selon besoin	Bernard TOUZET	
Gestion du site internet du Zeybu (Diffusion des comptes-rendu d'AG, de CA et de réunion, Diffusion du Journal et des différents articles, du trombinoscope, des photos et des chiffres des marchés)	selon besoin	Bernard TOUZET	Chantal BERTRAND Floriane NANOBOFF
Création du marché avec les bons produits et les bons prix + Modification + Mise en place des plages de réservation du marché	Vendredi de la semaine du marché pour le Bœuf et le Veau	Emmanuelle VERNOT	
Ouverture du marché avec mail d'ouverture aux adhérents	Mardi de la semaine sans marché pour le reste	Emmanuelle VERNOT	
Marché de Bœuf et Veau → Ouverture le vendredi soir lendemain du marché - x - jusqu'au jeudi soir 20h de la semaine suivante pour transmission de la commande à la Ferme du Parc au plus tard le vendredi matin de la semaine précédent le marché - x+1 *			
Marché des autres produits (Fruits/Légumes/Œufs/Pain/Fromage/Autres viandes/Épicerie) → Ouverture le mardi soir de la semaine sans marché (après réception des listes des producteurs indiquant les légumes et fruits à proposer pour le marché et avec les nouveaux prix) jusqu'au dimanche soir 20h pour transmission des commandes aux producteurs au plus tard le lundi matin avant 10h.			
Mail de relance Marché	samedi de la semaine sans marché	Emmanuelle VERNOT	
Analyse des commandes à passer en fonction des commandes adhérents Et des stocks restants du marché précédent	lundi de la semaine du marché	Chantal BERTRAND	
Passage des commandes auprès des producteurs + envoi des bons de commandes au CCAS et pour impression	lundi de la semaine du marché	Chantal BERTRAND	
Extraction des données de commandes adhérents	lundi de la semaine du marché	Bernard TOUZET	Emmanuelle VERNOT Saraï COILLOT Marie-Christine MAUME
Gestion du planning des bénévoles du Marché	lundi de la semaine du marché	Marie-Christine MAUME CCAS	
Mise en route des frigos au CCAS	lundi de la semaine du marché	CCAS	
Traitement et impression des commandes adhérents	mardi de la semaine du marché	Saraï COILLOT	Marie-Christine MAUME Floriane NANOBOFF
Traitement des documents nécessaires à la préparation des commandes	mardi de la semaine du marché	Saraï COILLOT	Marie-Christine MAUME Floriane NANOBOFF
Impression des documents nécessaires à la préparation des commandes : Bons de commandes/ Feuilles de préparation de commande par fournisseur/ Feuilles de préparation de commande Fruits&Légumes/ Commandes Adhérents	mardi de la semaine du marché	Saraï COILLOT CCAS	Marie-Christine MAUME Floriane NANOBOFF
Réception de la livraison des fromages d'Aurans	mardi de la semaine du marché	CCAS	
Mise en place des stands du marché Rédaction du cahier de liaison	Jeudi de la semaine du marché	Bénévoles	

Marché du Jeudi

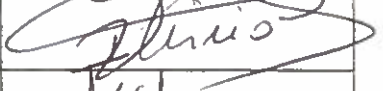
Accueil des producteurs lors des livraisons et Pointage des livraisons Point du matin avec les bénévoles sur l'organisation de la journée + désignation des personnes pour le rangement et nettoyage de la salle en fin de marché (à tour de rôle) + désignation des personnes pour nettoyage des frigo Rédaction du Livre de bord du Marché	Jeu de la semaine du marché	Bénévole Responsable du Jeudi	Christine ANTOINE Catherine CHERRIER Sara COILLOT Marie-Christine MAUME
Préparation des commandes Adhérents	Jeu de la semaine du marché	Bénévoles	
Distribution des commandes aux Adhérents	Jeu de la semaine du marché	Bénévoles	
Rangement des stocks restants et des stands	Jeu de la semaine du marché	Bénévoles	
Vente du stock restant du marché (Solidaire périssable)	Vendredi de la semaine du marché	CCAS	
Arrêt des frigos au CCAS	Vendredi de la semaine du marché	Christine ANTOINE	
Inventaire des stocks restants	Vendredi de la semaine du marché	Christine ANTOINE	
Mise en déchetterie des déchets du marché	Vendredi de la semaine du marché	MAIRIE	
Caisse	Jeu de la semaine du marché	Christine ANTOINE	Bénévoles Anna CHARRA Sylvie MARION Marie-Christine MAUME
Inscription des Bénévoles pour le prochain marché	Jeu de la semaine du marché	CCAS	
Relance téléphonique pour les inscriptions des bénévoles pour le prochain marché	Veille du marché	Marie-Christine MAUME	
Vérification de la caisse + du logiciel à la fin du marché (pointage de chaque commande adhérent récupérée et de chaque vente solidaire et non solidaire) + Rectification sur le logiciel en cas d'erreurs	WE de la semaine du marché	Christine ANTOINE	
Enregistrement des Bons de livraison des Producteurs	WE de la semaine du marché	Christine ANTOINE	
Relance auprès des producteurs pour avoir les factures	WE de la semaine du marché	Christine ANTOINE	
Remise de chèques et espèces (des adhérents) en banque	WE de la semaine du marché	Christine ANTOINE	Michelle ROTHIER
Pointage des factures par rapport aux BL	selon factures à payer	Christine ANTOINE	
Paiement des Factures Producteurs par virement	selon factures à payer	Christine ANTOINE	
Calcul du montant à reverser sur le compte solidaire et virement	chaque fin de mois	Christine ANTOINE	Emmanuelle VERNOT

Réseaux	Maintenance et Nettoyage des équipements (machine à café, Réfrigérateurs, Balances, contrôle des températures) + Métrologie: Normes des balances à repasser une fois par an	Mardi à 9h de la semaine du marché	Catherine CHERRIER	Bénévoles
	Gestion des Réclamations Adhérents + Réponse aux mails	selon besoin	Christine ANTOINE Emmanuelle VERNOT Catherine CHERRIER Floriane NANOBOFF	Bernard TOUZET
	Cléture du marché zeybux	selon besoin	Christine ANTOINE	
	Prospection auprès de nouveaux Producteurs	selon besoins	Catherine CHERRIER	Saraï COILLOT
	Sélection des nouveaux produits	selon besoins	Catherine CHERRIER	Saraï COILLOT
	Création des nouveaux produits dans la base de données	selon besoins	Emmanuelle VERNOT	
	Relation aux Producteurs	selon besoins	Saraï COILLOT Christine ANTOINE	Catherine CHERRIER Emmanuelle VERNOT
	Communication externe Article	selon besoins	Chantal BERTRAND	Floriane NANOBOFF
	Journal (présentation des nouveaux produits - produits festifs de Noël)	TRIMESTRIEL	Chantal BERTRAND	Floriane NANOBOFF
	Organisation de Manifestation	selon besoin	Floriane NANOBOFF	
Communication Événements	Demande de stand	selon besoin	Emmanuelle VERNOT	Floriane NANOBOFF

ANNEXE 5

Feuille de présence AG et
pouvoirs donnés

FEUILLE DE PRESENCE AG du 6 octobre 2016

NOM	Prénom	donne pouvoir à	Signature
MARION	Sylvie		
ROTHIER	N. dila		
NANABOFF	Florence		
VIOLETTE	Chantal	(Zeyba Eybens)	
CHESNE	Serge		
DOERFLINGER	Anne Marie		
BERTRAND	Chantal		
SANDIERA	Sophie		
BOURGIN	Yves.		
CHAUHAND	Sabine		
MAUME	M. Christine		
CHEVRIER	Catherine		
RICHARD	Dolores		
ANTOINE	Christine		
ROCHA	Christine	THIRION Isabelle	
THIRION	Isabelle		
LE ROY	Elise	CHARRA Anne	
FURNION	Maud	CHARRA Anne	
CHARRA	Anne		
VERNOT	Emmanuelle		

FEUILLE DE PRESENCE AG du 6 octobre 2016

[illegible]



Le Zeybu2Claix



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LE ZEYBU2CLAIX DU 6 OCTOBRE 2016

☒ Je ne pourrai pas être présent(e) à l'Assemblée Générale (AG) et donne mon pouvoir.

Je soussigné(e) Mr ROCHA Christophe

membre de l'association Le Zeybu2Claix donne pouvoir à :

.....

demeurant à :

THIRION ISABELLE

afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 6 octobre 2016 à 18h, à la Salle du Pic Saint Michel au Relais des Associations, rue de la République, 38640 CLAIX.

Il/Elle prendra ainsi, part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Fait pour valoir ce que de droit, à CLAIX, le 4 ¹⁰ / 2016.

Signature :

* Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent donner pouvoir.



Le Zeybu2Claix



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LE ZEYBU2CLAIX DU 6 OCTOBRE 2016

☒ Je ne pourrai pas être présent(e) à l'Assemblée Générale (AG) et donne mon pouvoir.

Je soussigné(e) Elise LE ROY

membre de l'association Le Zeybu2Claix donne pouvoir à :

Anna CHARRA

demeurant à :

St Paul de Varces

afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 6 octobre 2016 à 18h, à la Salle du Pic Saint Michel au Relais des Associations, rue de la République, 38640 CLAIX.

Il/Elle prendra ainsi, part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Fait pour valoir ce que de droit, à Claix, le 06/10/2016.

Signature :

* Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent donner pouvoir.



Le Zeybu2Claix



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LE ZEYBU2CLAIX DU 6 OCTOBRE 2016

☒ Je ne pourrai pas être présent(e) à l'Assemblée Générale (AG) et donne mon pouvoir.

Je soussigné(e)FURNIAN.....Paul.....

membre de l'association Le Zeybu2Claix donne pouvoir à :

.....Anna.....CHARRA.....

demeurant à :

.....ST Paul de Vence.....

afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 6 octobre 2016 à 18h, à la Salle du Pic Saint Michel au Relais des Associations, rue de la République, 38640 CLAIX.

Il/Elle prendra ainsi, part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Fait pour valoir ce que de droit, à.....CLAIX....., le 06/10/2016

Signature :

* Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent donner pouvoir.



Le Zeybu2Claix



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LE ZEYBU2CLAIX DU 6 OCTOBRE 2016

☒ Je ne pourrai pas être présent(e) à l'Assemblée Générale (AG) et donne mon pouvoir.

Je soussigné(e) Ricciardelli Genevieve

membre de l'association Le Zeybu2Claix donne pouvoir à :

ANTOINE CHRISTINE

demeurant à :

afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 6 octobre 2016 à 18h, à la Salle du Pic Saint Michel au Relais des Associations, rue de la République, 38640 CLAIX.

Il/Elle prendra ainsi, part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Fait pour valoir ce que de droit, à claix, le 6 / 10 / 2016.

Signature :

Ricciardelli

* Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent donner pouvoir.



Le Zeybu2Claix



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LE ZEYBU2CLAIX DU 6 OCTOBRE 2016

☒ Je ne pourrai pas être présent(e) à l'Assemblée Générale (AG) et donne mon pouvoir.

Je soussigné(e) GOUIFFES He'buir.....

membre de l'association Le Zeybu2Claix donne pouvoir à :

.....Sarah COLLOT.....

demeurant à :

.....claix.....

afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 6 octobre 2016 à 18h, à la Salle du Pic Saint Michel au Relais des Associations, rue de la République, 38640 CLAIX.

Il/Elle prendra ainsi, part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Fait pour valoir ce que de droit, à Claix....., le 6 / 10 / 20 / 16

Signature :

* Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent donner pouvoir.



Le Zeybu2Claix



POUVOIR POUR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

LE ZEYBU2CLAIX DU 6 OCTOBRE 2016

☐ Je ne pourrai pas être présent(e) à l'Assemblée Générale (AG) et donne mon pouvoir.

Je soussigné(e) Justine BIANE

membre de l'association Le Zeybu2Claix donne pouvoir à :

1 VERNOT Emmanuelle

demeurant à :

VERNOT 1 Allée des Tilleuls
38640 - CLAIX

afin de me représenter lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 6 octobre 2016 à 18h, à la Salle du Pic Saint Michel au Relais des Associations, rue de la République, 38640 CLAIX.

Il/Elle prendra ainsi, part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Fait pour valoir ce que de droit, à Claix, le 27/09/2016.

Signature :

* Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent donner pouvoir.